



COMMISSION DES THONS DE L'OCEAN INDIEN

PLAN STRATÉGIQUE POUR LA SCIENCE

2020-2024

COMMISSION DES THONS DE L'OCEAN INDIEN

La Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) est une organisation intergouvernementale chargée de la gestion des thons et espèces apparentées dans l'Océan Indien. La CTOI a été établie en 1993. La Commission se compose de Parties contractantes (Membres) et de Parties coopérantes non contractantes, conjointement désignées « CPC ».

La Commission a quatre fonctions et responsabilités à vocation scientifique majeures qui lui permettent d'atteindre ses objectifs de développement durable et d'utilisation optimale des ressources. Brièvement, elles incluent : l'examen de l'état des stocks et la collecte, l'analyse et la diffusion des données scientifiques (y compris les statistiques de prise et d'effort ainsi que d'autres données pertinentes) ; le soutien aux activités de recherche et de développement en ce qui concerne les stocks et les pêcheries ; l'adoption, sur la base d'éléments de preuve scientifiques, de mesures de conservation et de gestion visant à garantir la conservation des stocks ; et l'étude des aspects socioéconomiques des pêcheries.

MISSION

Le Règlement intérieur de la Commission de la CTOI détaille les fonctions et le mode de fonctionnement du Comité Scientifique en tant qu'organe consultatif auprès de la Commission. Chaque Membre de la Commission aura le droit d'être représenté et le Comité est chargé de :

- *recommander les politiques et procédures qui régissent la collecte, le traitement, la diffusion et l'analyse des données sur les pêches*
- *élaborer et coordonner des programmes de recherche en coopération entre les pays membres*
- *évaluer et faire rapport à la Commission sur l'état des stocks et formuler des recommandations sur la conservation, l'aménagement des pêches et la recherche, comportant les points de vue consensuels, majoritaires et minoritaires.*

VISION DU COMITE SCIENTIFIQUE

Être un Comité Scientifique dynamique et réactif, composé de scientifiques hautement qualifiés issus de tous les pays membres de la Commission, travaillant en coopération de manière efficace et transparente, afin de soumettre un avis scientifique objectif, fiable et robuste à la Commission à l'appui de son mandat.

POURQUOI UN PLAN STRATEGIQUE POUR LA SCIENCE ?

Les activités et objectifs inclus dans ce plan stratégique pour la science reflètent les besoins actuels de la Commission. Ce plan constitue un cadre stable permettant aux groupes de travail et au Comité Scientifique de développer leurs programmes de travail respectifs et d'en garantir la cohérence et la pertinence d'une année sur l'autre. Le Comité Scientifique et ses groupes de travail continueront, toutefois, à établir des priorités pour leurs activités en fonction de nouvelles circonstances et des nouveaux besoins de la Commission.

Ce plan stratégique vise à fournir une orientation pour la période 2020-2024. Trois objectifs spécifiques sont envisagés, chacun comportant des finalités, des activités et des indicateurs de performances.

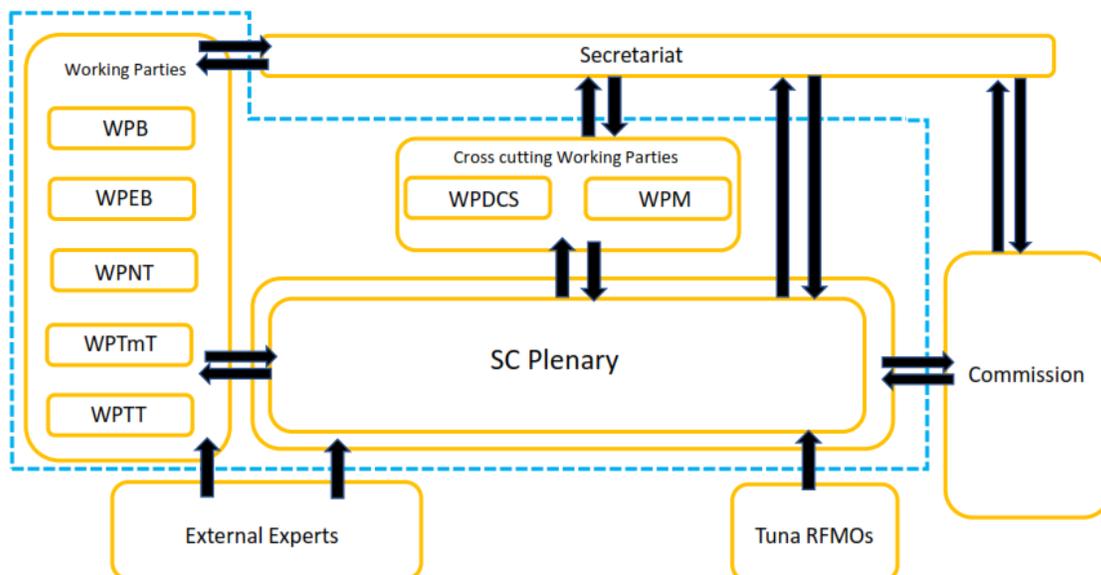
FONCTIONNEMENT DU PROCESSUS SCIENTIFIQUE AU SEIN DE LA CTOI

Les principales fonctions du Comité Scientifique et de ses groupes de travail consistent à fournir à la Commission les données dont elle a besoin pour gérer les stocks de poissons sous mandat de la CTOI et concernant tout impact négatif sur les écosystèmes dans lesquels les pêcheries opèrent.

Le Comité Scientifique s'appuie sur cinq groupes de travail scientifiques spécifiques aux espèces : porte-épées (GTPP), écosystèmes et prises accessoires (GTEPA), thons néritiques (GTTN), thons tempérés (GTTTm) et thons tropicaux (GTTT). En outre, le Groupe de travail sur les méthodes (GTM) et le Groupe de travail sur la collecte des données et les statistiques (GTCDS) jouent un rôle important (décisif) en veillant à ce que les données et méthodes utilisées par les groupes de travail et le Comité Scientifique soient de qualité optimale. Chaque groupe de travail se compose de scientifiques nationaux et d'autres experts externes des parties prenantes. Le Comité Scientifique se compose de scientifiques des pays membres de la CTOI.

Le Secrétariat de la CTOI joue également un rôle important en organisant les réunions et en veillant à ce que les statistiques de pêche et les documents techniques soient mis à la disposition des groupes de travail et du Comité scientifique de la CTOI. Le Secrétariat compte aussi une vaste expertise interne, y compris un expert en évaluation des stocks, qui apporte également son assistance technique. Le calendrier des réunions des groupes de travail prévues pour la période 2020-2024 est inclus ci-après.

Le Secrétariat de la CTOI, les CPC et les organisations des parties prenantes affiliées gèrent un ensemble d'activités de recherche qui contribuent aux objectifs du Comité Scientifique. Cette stratégie pour la science contribuera également à l'orientation et à l'élaboration des initiatives de recherche présentes et futures.



CALENDRIER DES REUNIONS PROPOSEES DES GROUPES DE TRAVAIL POUR 2020-2024

	2020	2021	2022	2023	2024
Thons néritiques	Réunion d'évaluation (BLT ¹ , FRI ¹ , GUT ¹ , KAW ¹ , LOT ¹ , COM ¹)	Réunion intersession	Réunion intersession	Réunion d'évaluation (BLT ¹ , FRI ¹ , GUT ¹ , KAW ¹ , LOT ¹ , COM ¹)	Réunion intersession
Porte-épées	Réunion d'évaluation (SWO)	Réunion d'évaluation (BLM, MLS)	Réunion d'évaluation (BUM, SFA ¹ , SWO ²)	Réunion d'évaluation (SWO)	Réunion d'évaluation (BLM, MLS)
Écosystèmes et prises accessoires	Réunion d'évaluation (BSH ² , OCS ¹ , SMA ¹ , raies du genre Mobula ² , Tortues de mer ³)	Réunion d'évaluation (BSH*, FAL ² , mammifères marins ⁴)	Réunion d'évaluation (BSH ² , OCS ² , SPL ² , FAL*, oiseaux de mer ³)	Réunion d'évaluation (SMA ² , BTH ² , PTH ² , POR ² , tortues de mer ²)	Réunion intersession
Thonidés tempérés			<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de préparation des données • Réunion d'évaluation (ALB) 		
Méthodes	Réunion annuelle	Réunion annuelle	Réunion annuelle	Réunion annuelle	Réunion annuelle
Thonidés tropicaux	Réunion d'évaluation (SKJ)	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de préparation des données • Réunion d'évaluation (YFT) 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de préparation des données • Réunion d'évaluation (BET) 	Réunion d'évaluation (SKJ)	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de préparation des données • Réunion d'évaluation (YFT)
Collecte de données et statistiques	Réunion annuelle	Réunion annuelle	Réunion annuelle	Réunion annuelle	Réunion annuelle

¹ Méthodes pauvres en données

² Indicateurs

³ Examen des mesures d'atténuation

⁴ Évaluation des risques écologiques

OBJECTIF GLOBAL DU COMITE SCIENTIFIQUE DE LA CTOI

Soumettre le meilleur avis scientifique disponible à la Commission

OBJECTIFS SPECIFIQUES

1. Renforcer la collecte et l'analyse des données en

- Améliorant la collecte et la déclaration des données sur les pêches pour les principales espèces CTOI
- Augmentant la disponibilité des données biologiques
- Augmentant la disponibilité des données sur les prises accessoires et les espèces non-ciblées
- Améliorant le stockage et le partage des données

2. Améliorer l'avis scientifique, objectif et robuste soumis à la Commission en

- Identifiant et quantifiant les principales incertitudes dans les évaluations des stocks
- Améliorant les indices d'abondance dépendants des pêcheries
- Recherchant des indices d'abondance indépendants des pêcheries
- Évaluant les points de référence et les règles de contrôle de l'exploitation par l'Évaluation de la Stratégie de Gestion
- Faisant progresser l'avis de gestion reposant sur l'écosystème
- Faisant progresser l'avis sur les aspects socioéconomiques des pêcheries
- Améliorant les processus de soumission de l'avis scientifique

3. Accroître la participation aux processus scientifiques en

- Améliorant les compétences scientifiques du Comité Scientifique
- Renforçant et en améliorant la participation au Comité Scientifique
- Promouvant l'égalité des sexes et en menant des actions de sensibilisation à ce titre
- Préservant et en encourageant l'indépendance et la qualité du Comité Scientifique et de ses groupes de travail
- Renforçant la collaboration entre le Comité Scientifique et la communauté scientifique dans son ensemble, en communiquant et en promouvant la qualité des résultats scientifiques de la CTOI

ÉLABORATION DES OBJECTIFS, DES FINALITES, DES ACTIVITES ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DU PLAN STRATEGIQUE

OBJECTIF 1 RENFORCER LA COLLECTE ET DE L'ANALYSE DES DONNEES

Finalité 1.1 Améliorer la collecte et la déclaration des données sur les pêcheries pour les principales espèces CTOI en :

Renforçant la collecte des données de capture nominale, d'effort et de fréquence de taille et en comblant les lacunes dans les données.

Activités

- Améliorer et adapter les bases de données à l'appui des nouveaux besoins scientifiques.
- Collaborer avec d'autres ORGP thonières et les instituts de recherche concernés par les thonidés afin de s'assurer que les meilleures pratiques pour la compilation des données sont mises en place.
- Perfectionner les protocoles de collecte de données et d'identification des espèces pour les espèces cibles commerciales et non-commerciales de toutes les flottilles de pêche, en particulier les pêcheries artisanales.
- Organiser des réunions portant sur l'évaluation des données avec les fournisseurs des données afin d'analyser la qualité des données, la résolution spatiale et les déclarations erronées des prises et débarquements.
- Renforcer les capacités afin d'améliorer la quantité ainsi que la qualité des données collectées pour garantir la représentativité des activités halieutiques.

Indicateurs de performance

- Réduction du pourcentage des lacunes dans les données figurant dans les bases de données du Secrétariat d'ici 2024.
- Une liste des lacunes dans les données et des données manquantes sur une période de 5 ans.

Améliorant le soutien apporté pour s'acquitter des obligations en matière de déclaration des données

Activités

- Encourager la présentation de données de haute qualité en (i) identifiant clairement et en communiquant les meilleures pratiques pour la collecte et déclaration des données, (ii) en fournissant des fiches informatives aux fournisseurs des données et à la Commission afin de mettre l'accent sur les points à améliorer dans la déclaration des données (iii) selon qu'il convient, en travaillant directement avec les CPC pour identifier les moyens de traiter les insuffisances en matière de collecte et de déclaration des données et réaliser des investissements stratégiques au niveau national pour remédier à ces insuffisances.

Indicateurs de performance

- Réduction du pourcentage du non-respect des obligations de déclaration d'ici 2024.

Améliorant l'exactitude des données officielles

Activités

- Identifier par des modèles de simulation la mesure dans laquelle des améliorations de la résolution des données améliorent la précision des estimations d'exploitation. Inclure une analyse coûts-bénéfice pour la collecte de ces données.
- Obtenir des données à haute résolution sur les opérations sur objets flottants, notamment sur les Dispositifs de Concentration de Poissons (DCP) et sur les opérations de pêche en : (i) identifiant et en proposant des révisions aux protocoles de confidentialité en matière de données, (ii) collaborant avec l'industrie en vue d'obtenir des données de nature confidentielle sur les opérations de pêche (historiques et actuelles).

Indicateurs de performance

- Cartes de la prise/effort des pêcheries à une résolution de 1°x1° par mois et par type d'engin principal d'ici 2024.
- Protocoles de confidentialité pour obtenir les données sur les DCP.

Appliquant la technologie de suivi électronique pour augmenter la couverture et la collecte de données

Activités

- Poursuivre l'application à grande échelle des systèmes de suivi électronique et d'autres méthodes de collecte des données automatisées qui fournissent des données quasiment en temps réel.
- Proposer des exigences minimum pour le suivi électronique pour les pêcheries de la CTOI.
- Utiliser les données du Système de Surveillance des Navires (SSN) en vue de fournir des informations à la résolution temporelle la plus haute.

Indicateurs de performance

- Informations additionnelles sur les opérations de pêche.
- Cartes de la prise/effort des pêcheries à une résolution de 1°x1° par mois et par type d'engin principal d'ici 2024.

Finalité 1.2 Augmenter la disponibilité des données biologiques en :

Identifiant les types de données biologiques nécessaires pour l'évaluation des stocks relevant de la CTOI

Activités

- Utiliser des approches, telles que les modèles de simulation, pour déterminer l'importance relative de données spécifiques pour évaluer la productivité et l'état des stocks.
- Informer la Commission de tout changement à apporter aux types et à la qualité des données biologiques qui sont demandées aux CPC.

Indicateurs de performance

- Révisions des directives de collecte des données biologiques - priorités et meilleures pratiques.

Améliorant la disponibilité des données biologiques pour procéder à des recherches sur la structure des stocks, les déplacements et le cycle vital des stocks relevant de la CTOI.

Activités

- Identifier les lacunes dans les connaissances biologiques par les groupes de travail sur les espèces.
- Promouvoir les analyses conjointes en collaboration des jeux de données biologiques rares.
- Concevoir et mettre en place des programmes de recherche biologique.
- Évaluer les schémas spatio-temporels des données halieutiques.
- Effectuer des collectes régulières d'échantillons biologiques nécessaires en vue de déterminer la structure par âge et du stock des captures.
- Coopérer avec les CPC et d'autres initiatives de recherche/collecte de données afin de développer des programmes d'échantillonnage biologique pour les stocks relevant de la CTOI.

Indicateurs de performance

- Le nombre d'analyses conjointes des données biologiques présentées aux groupes de travail.
- Le nombre de publications révisées par des pairs sur une nouvelle analyse biologique dans la région.
- Le nombre de programmes d'échantillonnage en collaboration.

Finalité 1.3 Augmenter la disponibilité des données sur les prises accessoires et les espèces non-ciblées en :

Développant une base de données exhaustive sur les prises accessoires**Activités**

- Encourager la soumission des données sur les espèces non-ciblées et les prises accessoires conformément aux Résolutions de la CTOI.
- Travailler avec les CPC et les partenaires pour réaffirmer l'importance de la collecte et de la déclaration des données sur les espèces non-ciblées.
- Compiler et tenir à jour les métadonnées sur les programmes d'observateurs et les données des observateurs recueillies par les CPC et les partenaires.
- Faciliter et participer aux ateliers de collecte des données sur les prises accessoires en vue d'améliorer l'identification et l'échantillonnage des espèces.

Indicateurs de performance

- Le nombre d'ateliers sur les prises accessoires dans la région de l'Océan Indien.
- L'augmentation du pourcentage des données sur les prises accessoires dans les bases de données de la CTOI d'ici 2024.

Poursuivant le développement d'une base de données d'observateurs**Activités**

- Accroître la mise en œuvre du mécanisme régional d'observateurs (ROS) parmi les CPC.
- Fournir des manuels d'observation actualisés aux fins de la collecte des données et des meilleures pratiques.
- Améliorer l'estimation des rejets morts et vivants.

Indicateurs de performance

- Le nombre de CPC ayant mis en œuvre le ROS d'ici 2024.

- L'élaboration et la distribution de manuels actualisés pour le ROS.
- L'augmentation du pourcentage des données sur les rejets dans les bases de données de la CTOI d'ici 2024.

Finalité 1.4 Améliorer le stockage et le partage des données en :

Analysant les procédures existantes pour l'accès aux données et la confidentialité et en formulant des recommandations à ce sujet

Activités

- Analyser les protocoles de confidentialité en matière de données existants afin de prendre en considération de nouveaux flux de données et de nouveaux besoins.
- Formuler des recommandations en vue de réviser les protocoles de confidentialité en matière de données existants.

Indicateurs de performance

- Un accord de confidentialité en matière de données adéquat visant à solliciter et à partager les données de nature confidentielle.

Développant et en mettant en œuvre des mécanismes d'échange de données et des outils de déclaration électronique

Activités

- Développer et améliorer les outils de déclaration électronique pour faciliter la déclaration des données.
- Développer des formats de collecte de données communs pour permettre la compilation des données provenant de différentes initiatives de collecte.

Indicateurs de performance

- Un système de déclaration électronique opérationnel pour les types de données officiels de la CTOI d'ici 2024.

OBJECTIF 2 AMELIORATION DE L'AVIS SCIENTIFIQUE, OBJECTIF ET ROBUSTE SOU MIS A LA COMMISSION

Finalité 2.1 Identifier et quantifier les principales incertitudes dans les évaluations des stocks en :

Identifiant les principales sources d'incertitude affectant l'avis de gestion

Activités

- Compiler des jeux de métadonnées biologiques et halieutiques qui permettront d'évaluer la qualité des données et d'identifier les lacunes dans les connaissances.
- Réaliser des méta-analyses et un examen des paramètres biologiques, des données halieutiques, du traitement des données et des hypothèses formulées pendant le processus d'évaluation.

Indicateurs de performance

- Base de métadonnées pour les données sur les pêcheries, la biologie et le marquage.

Finalité 2.2 Améliorer les indices d'abondance dépendants des pêcheries en :

Améliorant la qualité et le nombre d'indices d'abondance disponibles pour les évaluations des stocks

Activités

- Élaborer des directives pour de meilleures pratiques pour le développement des indices d'abondance y compris la présentation de diagnostics de modèles.
- Élaborer des indices d'abondance standardisés pour les flottilles et engins qui n'ont pas été évalués auparavant.
- Soutenir les efforts visant à conduire des analyses en collaboration entre les flottilles nationales.
- Renforcer les capacités pour les scientifiques des pays en développement en ce qui concerne les meilleures techniques de standardisation des indices d'abondance.

Indicateurs de performance

- Un guide destiné aux scientifiques sur la standardisation et la présentation des indices d'abondance.
- Une augmentation du nombre et de la couverture des indices d'abondance standardisés.

Finalité 2.3 Chercher à déterminer des indices d'abondance indépendants des pêcheries en :

Cherchant à déterminer et en élaborant des indices d'abondance indépendants des pêcheries

Activités

- Identifier et évaluer la viabilité de fournir des estimations de l'abondance d'après des sources de données indépendantes des pêcheries.
- Tenir des ateliers spécialisés consacrés à l'élaboration et l'analyse des données

indépendantes des pêcheries.

Mesure des performances

- Le nombre de documents des groupes de travail décrivant les analyses des indices d'abondance indépendants des pêcheries.
- Le nombre d'indices d'abondance indépendants des pêcheries inclus dans les modèles d'évaluation d'ici 2024.
- Le nombre de rapports des ateliers consacrés à l'analyse des données indépendantes des pêcheries.

Finalité 2.4 Évaluer les points de référence et les règles de contrôle de l'exploitation en :

Continuant à évaluer des points de références et des règles de contrôle de l'exploitation (HCR) solides au moyen des évaluations de la stratégie de gestion (ESG)

Activités

- Déterminer et définir les principales sources d'incertitude scientifique liées aux paramètres des évaluations des stocks.
- Élaborer des modèles d'exploitation afin d'examiner les impacts des sources d'incertitude sur l'avis de gestion.
- Réaliser une évaluation de la stratégie de gestion pour identifier des règles de contrôle de l'exploitation qui soient robustes face aux sources d'incertitude identifiées.
- Tester les règles de contrôle de l'exploitation à l'aide de l'évaluation de la stratégie de gestion et formuler des recommandations sur les règles de contrôle de l'exploitation les plus appropriées pour atteindre les objectifs de la CTOI.

Indicateurs de performance

- Le nombre de documents portant sur l'évaluation de la stratégie de gestion présentés aux groupes de travail.
- Le nombre de stocks pour lesquels des simulations d'évaluation de la stratégie de gestion sont conduites et des procédures de gestion testées.

Finalité 2.5 Faire progresser l'avis de gestion reposant sur l'écosystème en :

Identifiant et en évaluant les données disponibles pour l'avis de gestion basé sur les écosystèmes

Activités

- Élaborer des indicateurs des écosystèmes, tenant compte des informations et indicateurs utilisés par d'autres organismes.
- Caractériser et identifier des écorégions pour lesquelles des programmes écosystémiques pourraient être développés.
- Mettre en place un programme de travail qui facilitera l'élaboration des indicateurs des écosystèmes.
- Organiser des ateliers spécifiques afin de poursuivre le développement des indicateurs des écosystèmes et des fiches informatives.
- Renforcer la participation de chercheurs de différentes disciplines (océanographie, climat, socio-économie, etc.) aux processus scientifiques (notamment au Groupe de travail sur

l'écosystème et les prises accessoires) sur invitation et désignation de tâches spécifiques.

Indicateurs de performance

- Un programme de travail pour faire progresser la gestion des pêcheries basée sur l'écosystème d'ici 2024.
- Le développement d'indicateurs des écosystèmes et de fiches informatives.
- Écorégions proposées pour l'application des programmes écosystémiques d'ici 2024.

Finalité 2.6 Faire progresser l'avis sur les aspects socioéconomiques des pêches en :

Identifiant les besoins probables pour la soumission d'un avis sur les aspects socioéconomiques des pêcheries relevant de la CTOI

Activités

- Obtenir des clarifications de la Commission sur ses besoins et objectifs socioéconomiques.
- Identifier les données et plateformes de modélisations les plus adéquates pour répondre aux besoins de la Commission.
- Formuler des recommandations sur la collecte et la déclaration des données socioéconomiques.

Indicateurs de performance

- Des protocoles convenus pour la collecte des données socioéconomiques.

Finalité 2.7 Améliorer les processus de soumission de l'avis scientifique en :

Révisant les processus actuels d'évaluation pour répondre à de nouveaux besoins

Activités

- Adopter un calendrier de réunions ou processus permettant de consacrer du temps suffisant à la discussion sur les valeurs d'entrées et les spécifications des modèles d'évaluation, les passages initiaux des modèles, les diagnostics et projections.
- Renforcer le processus de révision par des pairs, envisager notamment un avis d'expert externe sur les évaluations.

Indicateurs de performance

- L'existence de réunions de préparation des données pour les espèces faisant l'objet d'une évaluation.
- Un protocole concernant un examen externe des évaluations.

Intégrant l'incertitude dans les évaluations et les projections de l'état des stocks

Activités

- Utiliser des méthodes efficaces permettant d'intégrer les sources d'incertitudes dans le processus et les résultats des évaluations des stocks.
- Présenter de manière plus exhaustive les diagnostics pour évaluer les ajustements des modèles aux données et identifier les conflits dans les sources de données d'entrée.

Indicateurs de performance

- Un processus d'évaluation utilisant un ensemble de modèles qui incluent une vaste gamme d'incertitudes plausibles.

- Une présentation appropriée de l'incertitude dans les résultats et les projections des modèles.
- Élaborer des directives pour de meilleures pratiques pour la présentation de diagnostics de modèles adéquats.

Soumettant un avis scientifique au moyen de méthodes d'analyse adaptées

Activités

- Conduire les évaluations à l'aide des modèles et techniques les plus modernes.
- S'assurer de la disponibilité de l'expertise appropriée pour réaliser les évaluations.
- Chercher à déterminer et appliquer les méthodes pauvres en données pour évaluer les stocks, le cas échéant.

Indicateurs de performance

- Le nombre de nouveaux stocks pour lesquels des évaluations ou des résumés sur l'état des stocks sont disponibles.
- Le nombre de stocks pour lesquels des évaluations quantitatives sont réalisées.

Améliorant les évaluations des stocks en incluant les informations les plus récentes

Activités

- Inclure, dès que possible, des données améliorées/actualisées sur les activités des pêcheries et les caractéristiques du cycle vital dans les évaluations.
- S'assurer que les données et paramètres sur l'Océan Indien sont utilisés dans la mesure du possible.

Indicateurs de performance

- Le nombre d'évaluations dans lesquelles des données révisées/actualisées sur le cycle vital sont incluses.

Renforçant le processus d'examen par des pairs

Activités

- Identifier et inviter des experts externes indépendants à participer aux activités techniques, notamment pour les évaluations des stocks.
- Encourager la publication des résultats scientifiques.

Indicateurs de performance

- Le nombre d'experts externes contribuant aux processus techniques de la CTOI.

Améliorant le dialogue entre les groupes de travail

Activités

- Encourager les présidents des groupes de travail à assister à la réunion annuelle du Comité Scientifique et si possible au GTCDS.
- Encourager les présidents des groupes de travail à communiquer directement entre eux sur des questions décisives.

Indicateurs de performance

- Le nombre de présidents des groupes de travail assistant au Comité scientifique.
- Le nombre de présidents des groupes de travail assistant au GTCDS.

Améliorant le dialogue entre le Comité Scientifique et la Commission

Activités

- Encourager la participation des scientifiques au Comité Technique sur les Procédures de Gestion (CTPG).
- Identifier des possibilités de renforcement des capacités pour que la Commission comprenne mieux la terminologie et l'avis soumis par le GTPG et le Comité scientifique.
- Recommander à la Commission qu'il est nécessaire de construire un dialogue additionnel entre les scientifiques et les gestionnaires, le cas échéant.

Indicateurs de performance

- Le nombre de scientifiques assistant au CTPG et/ou à d'autres réunions entre les scientifiques et les gestionnaires.
- La mise en place de Comités Techniques supplémentaires ou la tenue de groupes de travail ad hoc pour accroître le dialogue sur des questions pertinentes.
- Le nombre d'initiatives de développement des capacités entreprises en vue d'améliorer la compréhension et la communication de l'avis technique.

OBJECTIF 3 AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION AUX PROCESSUS SCIENTIFIQUES

Finalité 3.1 Améliorer les compétences scientifiques du Comité Scientifique en :

Augmentant la participation des membres du Comité scientifique aux analyses sous-tendant l'avis de gestion scientifique

Activités

- Évaluer l'efficacité des activités de formation scientifique réalisées par le Secrétariat.
- Travailler avec les CPC afin de soutenir les étudiants de formation de premier et deuxième cycle en science halieutique quantitative.
- Organiser des cours de formation, des ateliers, sur des sujets particuliers.

Indicateurs de performance

- Le nombre de cours impartis et les supports de formations disponibles.
- Le nombre de documents présentés par les scientifiques des CPC au Comité scientifique et à ses groupes de travail associés.

Finalité 3.2 Renforcer et améliorer la participation au Comité Scientifique en :

Assurant la participation des scientifiques originaires des CPC qui capturent une part significative du stock

Activités

- Formuler des recommandations à la Commission sur les façons d'accroître la participation des CPC qui capturent >10% du total des captures d'un stock donné.
- Utiliser des réseaux techniques pour contacter les CPC qui n'ont pas récemment assisté aux réunions de la CTOI et encourager leur participation.
- Consigner clairement dans les rapports des réunions l'absence de scientifiques de CPC qui capturent une part significative d'un stock donné aux réunions correspondantes.

Indicateurs de performance

- Pourcentage de participation des CPC qui capturent une part significative du stock.
- Augmentation du pourcentage du nombre de CPC comptant une représentation scientifique aux réunions scientifiques.

Assurant la participation des scientifiques de pays en développement

Activités

- Mener des actions de sensibilisation au Fonds de Participation aux Réunions et à ses procédures pour encourager les scientifiques à assister aux réunions.
- Soutenir la formation à long terme dans un ou plusieurs laboratoires nationaux.
- Entreprendre des projets de recherche en collaboration avec des scientifiques donnant lieu à une co-rédaction de documents scientifiques présentés aux réunions scientifiques ou soumis pour publication.

Indicateurs de performance

- Augmentation du pourcentage du nombre de scientifiques de pays en développement participant aux réunions scientifiques.
- Le nombre de documents présentés par les scientifiques de pays en développement aux réunions scientifiques.

Finalité 3.3 Promouvoir l'égalité des sexes et mener des actions de sensibilisation à ce titre en :

Promouvant l'égalité des sexes et la responsabilisation des femmes dans la gestion des ressources halieutiques et des écosystèmes

Activités

- Encourager la participation des femmes aux processus scientifiques de la CTOI.
- Promouvoir la présidence des femmes dans les processus scientifiques de la CTOI.
- Communiquer la contribution positive des femmes à la gestion des ressources halieutiques.

Indicateurs de performance

- Pourcentage de femmes assistant aux réunions scientifiques de la CTOI.
- Le nombre de femmes auteurs ou co-auteurs de documents de la CTOI ou d'articles de revues révisés par des pairs.
- Le nombre de femmes assumant le rôle de présidente et/ou vice-présidente.

Finalité 3.4 Préserver et promouvoir l'indépendance et la qualité du Comité Scientifique et de ses groupes de travail en :

Évitant les conflits d'intérêts et en garantissant l'indépendance du processus scientifique

Activités

- Développer un code de conduite pour les scientifiques et les observateurs.

Indicateurs de performance

- Un code de conduite pour le Comité Scientifique.

Finalité 3.5 Renforcer la collaboration entre le Comité Scientifique et la communauté scientifique dans son ensemble, en communiquant et en promouvant la qualité des résultats scientifiques de la CTOI en :

Renforçant les liens et la collaboration avec les autres ORGP thonières

Activités

- Accroître l'échange scientifique entre la CTOI et d'autres ORGP thonières
- Envisager la participation de scientifiques d'autres ORGP thonières en qualité d'experts invités ou d'examineurs par les pairs.
- Promouvoir la tenue de réunions entre les ORGP thonières sur des domaines d'intérêt commun (par exemple, espèces, méthodes d'évaluation, acquisition de données).
- Tirer parti d'autres instances au sein desquelles les questions scientifiques pertinentes sur

les pêcheries sont débattues.

- Soutenir les processus découlant du processus de Kobe (par exemple, groupes techniques sur les prises accessoires, l'ESG et les DCP).

Indicateurs de performance

- Le nombre d'experts externes d'autres ORGPt participant aux réunions scientifiques de la CTOI.
- Le nombre d'experts de la CTOI participant aux réunions scientifiques des autres ORGPt.
- Le nombre de réunions conjointes d'ORGPt organisées et auxquelles il a été participé.

Renforçant les liens et la collaboration avec les autres ORGP thonières

Activités

- Identifier les initiatives régionales concernant les processus scientifiques de la CTOI.
- Communiquer avec ces initiatives régionales pour déterminer de possibles voies de collaboration.
- Encourager la participation de scientifiques aux réunions et ateliers tenus par d'autres organismes régionaux en lien avec les travaux de la CTOI.

Indicateurs de performance

- Un document de travail décrivant les initiatives régionales en lien avec la CTOI.
- Le nombre d'accords de collaboration conclus avec des initiatives régionales.